

# Candidature aux commissions techniques régionales

**Gymnastique féminine**  
**A renvoyer pour le 8 novembre 2017**

## 1 Coordonnées

Nom / Prénom :	
Association	
Adresse personnelle	
Code postal	
Commune	
Tel fixe	
Tel mobile	
Courriel	
Salarié-e d'une structure FSCF	Dans ce cas l'intervention en commission se fera à titre bénévole. <input type="checkbox"/>

## 2 Je suis candidat-e à :

Groupe « Compétitions secteur Bourgogne » :

Groupe « Compétitions secteur Franche-Comté »

Groupe régional « Jugement »

Il est possible d'être membre d'un groupe « compétition » et du groupe « jugement »

## 3 Je souhaite me présenter un peu (expériences, idées...)

Non obligatoire - Remplir le document page 2 (remplissable directement sur le pdf)

## 4 Quelques précisions sur le fonctionnement de la commission technique régionales

Voir en 3<sup>ème</sup> page

Comité régional FSCF  
Bourgogne-Franche-Comté

20 Rue Mégevand – 25041 Besançon Cedex  
03 81 25 28 12 | [comite-regional@fscf-bfc.fr](mailto:comite-regional@fscf-bfc.fr)

[www.fscf-bfc.fr](http://www.fscf-bfc.fr)

## Me présenter

Vous n'êtes pas connu-e de tout le monde. Il peut être intéressant de nous préciser vos expériences dans l'activité, ce que vous aimez particulièrement faire.

Vous pouvez aussi donner quelques idées d'actions que vous avez.

Merci d'avoir pris ce temps.

## Fonctionnement de la commission régionale

Toutes les personnes sont membres de la commission régionale avec des fonctions différentes.

Tous les groupes font partie de la commission régionale qui peut, selon la situation, avoir l'équivalent d'un « bureau régional » pour coordonner les actions à un niveau spécifiquement régional (plan de formation, compétitions régionales...).

### Commission régionale de gymnastique féminine ou masculine



#### 4.1 Les fonctions des personnes

Fonction	Descriptif
<b>Les animateurs de groupe</b>	Chargés de l'animation de leur groupe, ils seront membres d'office du « bureau » de la commission régionale
<b>Les référents du CA</b>	Au nombre de 2, ce sont les membres du CA du comité régional chargés de suivre l'activité. Ils sont obligatoirement convoqués aux réunions. Il est souhaitable qu'ils fassent partie d'un groupe au moins et ils sont membres du « Bureau » de la commission technique régionale.
<b>Délégué-s formation</b>	Choisi-e-s dans les groupes ; il doit y en avoir au moins 1 qui porte les questions de formation dans la discipline.  Cette personne est membre du « Bureau » et peut-être appelée à travailler avec l'ETR sur les questions de formation.
<b>Délégué-s communication</b>	Choisi-e-s dans les groupes ; il doit y en avoir au moins 1 qui porte les questions de communication dans la discipline.  Cette personne est membre du « Bureau » et peut-être appelée à travailler avec l'ETR sur les questions de communication.
<b>Délégué ETR</b>	Il-elle est sollicité-e pour les travaux de l'Équipe Technique Régionale